

tains. Si Wan Tso-lin en 1738 n'a copié que les vers, nous en concluons que sans doute il n'était pas peintre, mais que d'ailleurs le temps faisait défaut. Lui-même nous dit avoir transcrit le *Nong chou*, le *Ts'an chou* et les poésies de Leou Cheou en vingt-quatre heures; il était impossible de venir en outre à bout des quarante-six planches en un laps de temps aussi restreint.

Ainsi l'avenir nous réserve peut-être la surprise de voir reparaître l'édition de Wang Kang, antérieure aux copies de Tch'eng K'i et ancêtre au second degré de l'édition japonaise. Mais, pour l'instant, il faut nous estimer heureux de pouvoir mettre en face des planches de Tsiao Ping-tcheng deux représentants indépendants du *Keng tche t'ou* ancien. La comparaison qu'ils permettent d'instituer se révèle fort instructive, et c'est ce qui m'a déterminé à reproduire intégralement les estampages de M. de Semallé.

Sans doute ces estampages ne peuvent pas donner une idée exacte de l'œuvre de Tch'eng K'i au point de vue de la couleur et de l'expression des physionomies; le procédé de reproduction s'y oppose. Mais ce sont là aussi les côtés qui ont chance d'être le plus personnels, et leur élimination même doit nous laisser en possession de ce que Tch'eng K'i avait pris d'essentiel à Leou Cheou: la composition des scènes et l'attitude des personnages.

Si nous comparons à cet égard notre *Keng tche t'ou* de Tch'eng K'i à ceux que reproduit côte à côte M. Franke, nous ne pouvons nous défendre de quelque surprise. Évidemment, nos planches sont beaucoup moins éloignées de l'édition japonaise de 1676 que des réfections de Tsiao Ping-tcheng, et cependant il s'en faut qu'il y ait entre les deux états les plus anciens la sorte d'identité que nous aurions attendue. Au lendemain de sa découverte, M. Laufer opposait à la simplicité grave de l'édition japonaise le « maniérisme forcé » de l'album de Tsiao Ping-tcheng; il en voyait la raison dans ce que ce second album copiait des peintures et ne se composait pas de planches qui eussent été, par leur nature même, destinées simplement à illustrer un livre. Les déductions artistiques et archéologiques de M. Laufer sont toujours ingénieuses et souvent convaincantes. Ici encore, je crois son impression juste, mais peut-être s'égare-t-il un peu quand il la veut expliquer. Pas plus les peintures de Leou Cheou que celles de Tsiao Ping-tcheng n'étaient destinées par essence à illustrer un livre, et cela est si vrai que, pour conserver l'œuvre de leur aïeul, ce n'est pas aux planches xylographiques que Leou Hong et Leou Chen eurent recours en 1210, mais à la gravure sur pierre. Les qualités d'« illustrations de livres » que